

<p>Mairie de CHAILLEY</p> <p>Y O N N E</p> 			<p>DELIBERATION 0033/ 2025</p>	<p>Objet : TRAVAUX.</p> <p>Parking BUS Vaudevanne</p>
			<p>Séance du 19/05/2025</p>	
<p>MEMBRES CONSEIL</p>			<p>Etaient présent : Messieurs Philippe GUINET-BAUDIN, Maire, , Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, Adjoint, Mrs Philippe FERLET, Alain GORNEAU, Claude MARGUENAT, Patrice DOYEN, Mmes Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE, Ismérie BRUNAT</p> <p>Absente excusée : Hervé CYGANKO pouvoir à S.Boquant Hubert JOSSIER pouvoir à Ph Guinet-Baudin</p> <p>Absente : Mme Viviane ROUSSEL</p> <p>Secrétaire de séance : Alain GORNEAU</p>	
Afférent au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération		
15	13	10 + 2		
<p>DATE DE CONVOCATION</p> <p>13/05/2025</p>				
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification du</p>				

Vu les travaux de voirie qui seront réalisés Rue des Cours par la Cté de Communes Serein et Armance

Considérant qu'il est nécessaire d'aménager un parking BUS au hameau du Vaudevanne vers la salle Boin

Considérant qu'il est possible d'économiser des frais de mise en place de chantier si les travaux sont réalisés concomitamment.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil, à l'unanimité :

- 1/ Décident de faire réaliser la place de parking BUS au Hameau du VAUDEVANNE, par la même entreprise qui réalisera les travaux d'enrobé de la Rue des Cours
- 2/ Acceptent le devis de l'entreprise COLAS pour un montant de 2 589.84 € TTC
- 3/ Mandatent le Maire pour en poursuivre l'exécution et inscrire la dépense au budget

Vu, Fait et délibéré, les jour et an que dessus ont
Signé tous les membres présents

Le Maire

Philippe GUINET BAUDIN

